

L'an deux mil treize, le deux juillet à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Michel GINIÈS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de présents :	16
Nombre de votants :	21
Date de la convocation :	25 juin 2013
Date d'affichage du compte-rendu :	5 juillet 2013

PRESENTS : Tous les membres du Conseil Municipal sauf :
Mr CHAPUT Bruno qui donne procuration à Mr GINIÈS Michel
Mr GAILLARD Lylian qui donne procuration à Mme GUIBELIN Marie-Rose
Mme LEGOIX Marie-Odile qui donne procuration à Mr GRAS Christian
Mme MONIER Bertille qui donne procuration à Mme CRETET Cyriel
Mr SION Fabien qui donne procuration à Mr COULON Serge

EXCUSÉS : Mr CHMIDLIN Patrice – Mme PROST Bérangère

Mme GUIBELIN Marie-Rose est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

I – URBANISME – Aménagement du quartier durable « Les Genevoites - La Crue des Meix » - Désignation du maître d'œuvre.

II – ASSAINISSEMENT : Bassin de rétention à l'espace public Paul Eluard - Demande de subvention.

III – PERSONNEL COMMUNAL : Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).

IV - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE : Adhésion au groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papiers photocopieurs.

V - SYNDICAT MIXTE de GESTION de la cuisine Centrale « La Grande Tablée » de Dole – Adhésion.

VI - COMPTABILITE : Indemnité de conseil du Receveur municipal.

QUESTION DIVERSE

QD N°1 : ASSAINISSEMENT – Bassin de rétention espace Paul Eluard – mission complémentaire de maîtrise d'œuvre

I – URBANISME – Aménagement du quartier durable « Les Genevoites-La Crue des Meix » - Désignation du maître d'œuvre.

Le Conseil municipal,

- Vu la proposition du Jury et de la Commission d'Appel d'Offre en date 27 juin 2013,
- **DÉCIDE** de retenir l'offre la mieux disante, présentée par « Au-delà du fleuve », dont le montant de la rémunération est fixé forfaitairement à 164 500 € H.T.

II – ASSAINISSEMENT : Bassin de rétention à l'espace public Paul Eluard - Demande de subvention.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter l'Agence de l'Eau pour obtenir un financement des travaux du bassin de rétention à l'Espace Public Paul Eluard.

III - PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'AGENT TERRITORIAL DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM) A L'ECOLE MATERNELLE.

Le Conseil Municipal,

- **DONNE** son accord pour la création d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à temps non complet, à compter du 1^{er} septembre 2013.

IV - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE : Adhésion au groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papiers photocopieurs.

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** la constitution d'un groupement de commandes pour les fournitures de bureau et papiers photocopieurs, entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres.

V - SYNDICAT MIXTE de GESTION de la cuisine Centrale « La Grande Tablée » de Dole – Adhésion.

Le Conseil Municipal,

- **SE DÉCLARE FAVORABLEMENT** à la création du Syndicat Mixte de Gestion de la Cuisine Centrale « La Grande Tablée ».
- **ADHÈRE** au Syndicat Mixte à compter du 1^{er} janvier 2014.

VI - COMPTABILITE : Indemnité de Conseil du Receveur municipal.

Le Conseil Municipal, décide à la majorité :

- **DE MAINTENIR** le taux de l'indemnité du Receveur à 50% pour 2013.

QUESTION DIVERSE

QD n°1 : ASSAINISSEMENT – Bassin de rétention espace Paul Eluard – Mission complémentaire de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** de confier à l'entreprise Verdi Ingénierie une mission complémentaire à sa mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 1 410 € HT,

Séance levée à 21h50